



Ce visuel présente la filière bois en Occitanie :

- 36% de la surface de l'Occitanie sont occupés par la forêt ;
- Le bois est à 33 % utilisé pour du bois d'œuvre, 23 % pour du bois de trituration et 44 % pour du bois énergie ;
- moins de 40 % de l'accroissement naturel de la forêt sont mobilisés ;
- prévention des risques en forêt (incendies, érosion, tempêtes)
- amélioration de la forêt, mobilisation des bois et respect de la biodiversité ;

Le bois énergie :

1. Les avantages :

- énergie locale disponible et renouvelable ;
- source d'emplois locaux non délocalisables ;
- filières d'approvisionnement courtes
- le coût de l'énergie (tarifs en euros ttc/kwh livré) : électricité 0,15 ; propane 0,12 ; gaz naturel 0,072 ; fioul domestique 0,057 ; granulés en vrac 0,066 ; bûches 50 cm 0,043 ; plaquettes forestières 0,03. (source : enquête ADEME – janvier 2016)

2. Les utilisations :

- bois bûche pour inserts cheminées poêles et chaudières ;
- granulés de bois (sciure de bois compressée) pour poêles individuels ou chaudières ;
- bois déchiqueté (plaquettes) et déchets de bois propre (palettes, emballages, etc.) pour grosses chaudières à alimentation automatisée.

Le bois énergie est un sous-produit de l'exploitation forestière et de l'industrie du bois + produits bois en fin de vie (palettes, etc.).

Le saviez-vous ? : Le bois, énergie renouvelable

La ressource se reconstitue rapidement, contrairement aux énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz), qui ont mis plusieurs millions d'année à se former. Le bois stocke le carbone lors de sa croissance.

Le saviez-vous ? : Le stère de bois = 1 m³ de bois d'1 m de longueur. Une fois recoupé en 50 cm et refendu, le stère ne fait plus que 0,8 m³.